



ASSOCIATION NATIONALE DE RETRAITES – Groupe Ardennes

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Mardi 12 mars 2024

Salle des Fêtes « le Vicus » à Ville sur Lumes (08440)

**Pour vous y rendre : en venant de St Laurent, avant le rond-point à l'entrée du village de Ville sur Lumes, tourner à gauche, chemin de Gernelle
En sortant du village Ville sur Lumes, direction St Laurent, après le rond point
Tourner à droite, chemin de Gernelle**

Votre programme :

9 h. : Accueil : Vous pourrez déguster café, thé, jus de fruits accompagnés de viennoiseries (offerts par l'ANR08)

9 h.30 : Début de l'assemblée (horaire à respecter impérativement).

1^{ère} partie : Accueil par le Président, Compte rendu des activités réalisées durant l'année 2023
présentation du bilan financier 2023. Prévisions pour 2024 : activités et finances.

2^{ème} partie : Un appel est lancé auprès des adhérents afin de renforcer le comité.

3^{ème} partie : La parole aux invités

12 h. : Nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié offert par l'ANR08

12 h 30 : Déjeuner (réalisé par l'équipe de cuisine « La Gourmandine »)

**Votre participation : Adhérent (e) : 38 ;00€ par personne –
Non-adhérent(e) :41,00 € par personne**

Ci-joint, un bulletin-réponse, à nous faire parvenir, accompagné de votre chèque **à l'ordre de l'ANR 08 , impérativement avant le 1er mars 2024** à l'adresse suivante :
Monsieur Jean-Marc Bourgery, 38 avenue Léon Charpentier, 08200 SEDAN

*Dans l'attente de vous accueillir cher(e) / s) ami(e) / s), cordialement à vous,
-Le comité de l'ANR08*

Bulletin-réponse – Assemblée départementale le mardi 12 mars 2023

A faire parvenir impérativement avant le 1^{er} mars 2024

NOM **Prénom**

Participation à l'Assemblée (votre présence doit nous être indiquée : OUI NON
par mail ou par téléphone - merci)

Participation au repas : OUI NON Si oui, Nbre de personnes :

Ci-joint un chèque d'un montant de : € X ... = A l'ordre de l'ANR08

Je souhaite un co-voiturage : OUI NON Si oui, Nbre de personnes :

Je propose un co-voiturage OUI NON Si oui, Nbre de personnes :